



13 octobre 2005

Retrait de lots de vis GK et S2 de la société STRYKER

La société STRYKER a retiré du marché le 10 octobre 2005 tous les lots des références précisées dans le message de rappel, du dispositif médical dénommé "vis stériles GK et S2" suite à un possible endommagement de l'emballage.

Les unités possédant sur leur emballage extérieur une étiquette mentionnant "QA approved" ne sont pas concernées par ce rappel.

Ces vis sont utilisées en traumatologie.

La société a prévenu directement les destinataires des références incriminées à l'aide du message [ci-joint](#) validé par l'AFSSAPS.

Cette information s'adresse aux directeurs d'établissements de santé, aux pharmaciens et aux correspondants locaux de matériovigilance pour diffusion, le cas échéant aux services concernés.

Les autorités compétentes européennes concernées sont informées de cette mesure par le fabricant.

Les données figurant dans HosmaT sont présentées uniquement pour faciliter l'accès des professionnels à l'information essentielle. Aux fins d'interprétation et d'application, seule fait foi la publication de l'AFSSAPS.

site - <http://www.materiovigilance.org>